

ERASMUS : RETROUVER LES AMBITIONS D'ORIGINE

Claire Versini | Responsable des événements, des actions citoyennes & pédagogiques, Institut Jacques Delors



A lors que l'on a fêté les 30 ans d'Erasmus dans toute l'Europe en 2017, ce papier s'appuie sur les archives de Jacques Delors¹ pour mieux analyser les objectifs initiaux des programmes d'éducation et formation tout au long de la vie, et éclairer les perspectives de ces initiatives dont les objectifs et résultats sont communément appréciés bien que leur impact soit souvent décrié comme limité.

On attribue à Jean Monnet l'expression « Si c'était à refaire, je commencerais par la culture ». Si cette phrase n'a en réalité jamais été prononcée par le père fondateur de l'Europe Jean Monnet, nombre de ses successeurs ont œuvré pour que la construction européenne ne se résume pas à une réalisation économique. Ainsi Jacques Delors, à peine devenu Président de la Commission européenne, a posé les premiers jalons de ce qui deviendra très rapidement l'une des initiatives les plus louées de l'Union européenne : Erasmus. Les trente ans d'existence de ce programme offrent l'occasion de revenir sur la genèse pour mieux en comprendre l'essence et les perspectives.¹

1. Une initiative à la marge du champ de compétence européen

C'est par conviction que Jacques Delors décide d'inscrire dans les objectifs de travail de la Commission

européenne dont il vient de prendre la présidence en 1985, la mise en place d'initiatives pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. En effet, les traités ne donnent alors - et ne donnent toujours - qu'une compétence d'appui à la Communauté européenne d'alors et à l'Union européenne d'aujourd'hui en matière d'éducation : les États membres de l'UE n'ont donné mandat à la Commission que de faciliter l'harmonisation et l'euro-péanisation d'initiatives nationales en la matière. C'est donc en se fondant sur cette compétence d'appui ainsi que sur l'article consacré à la formation professionnelle que le Président Delors cherche à convaincre les chefs des 12 États représentés au Conseil européen de Londres, en 1986, de la nécessité du programme Erasmus. Sur ces minces bases juridiques, et sur « un télex envoyé par 40 doyens de facultés d'Europe apportant un soutien puissant et chaleureux aux propositions de la Commission européenne sur le sujet »². Dès le lancement des initiatives d'éducation et formation tout au

1. L'Institut Jacques Delors est dépositaire des archives de Jacques Delors qui sont consultables dans les institutions partenaires du projet « Archives de Jacques Delors ».

2. Colloque *Le Monde*, « L'éducation et la formation au cœur du projet européen », La Sorbonne, 2 mars 1988

long de la vie, l'Union européenne a pu compter sur les chefs d'entreprise et le monde universitaire pour les soutenir et les mettre en place, même si les processus d'harmonisation et d'équivalence ont ensuite pu être freinés par des barrières logistiques et politiques.

Jacques Delors se confronte alors à la réticence des chefs d'États et de gouvernements qui ne souhaitent pas que la Commission puisse influencer sur leurs politiques d'éducation et de formation. C'est pourtant dans un esprit bien différent et qui sera finalement entendu et soutenu par le États-membres jusqu'à aujourd'hui, que la Commission européenne lance ses initiatives en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie : il s'agit alors de construire un espace culturel et citoyen commun bien sûr, mais aussi, voire surtout, de donner une assise solide au Marché unique en construction, en formant sa jeunesse et ses travailleurs, en concertation avec la communauté universitaire, les patronats, syndicats et chefs d'entreprise européens³.

2. Au-delà d'Erasmus : l'éducation et la formation tout au long de la vie

Dès 1988⁴, Jacques Delors affirme que « l'avènement du marché sans frontières suppose la libre circulation des personnes et une transformation du marché de l'emploi », et que notre croissance économique dépend essentiellement de la valorisation des ressources humaines. Ce sont ces considérations, entre autres, qui le poussent à œuvrer pour la mise en place d'une « Europe des compétences » en permettant aux jeunes et aux travailleurs de se former de manière harmonisée dans l'Union européenne. Il y associe immédiatement les acteurs sociaux afin que ces initiatives puissent s'inscrire dans le cadre du dialogue social et que leurs objectifs et mise en œuvre puissent s'enrichir des débats menés dans le cadre de ce dernier.

Les deux initiatives alors mises en place, ERASMUS et COMETE, illustrent dès 1988 la nécessité d'œuvrer à l'éducation et la formation tout au long de la vie – et non pas uniquement pendant ses études – et dans les domaines de l'éducation formelle et non-formelle. Deux jambes permettant aux initiatives européenne en la matière de tenir debout et que l'on retrouve aujourd'hui dans les actions soutenues par le Programme Erasmus+, qui couvre à la fois les domaines de l'éducation formelle et non formelle, de la jeunesse et des sports.

Le processus d'harmonisation et d'équivalence des compétences, qui est lui aussi mis en place à cette époque et trouvera un nouveau souffle avec le processus de Bologne, procède lui aussi de cette volonté de former les travailleurs contemporains et à venir du Marché commun, en leur offrant des opportunités de mobilité nécessaires à la bonne appropriation des mécanismes de ce dernier.

Au-delà des objectifs de compétences des programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie, l'objectif culturel et citoyen est lui aussi au centre de la pensée de Jacques Delors : « Ce qui est encore plus important, c'est notre obligation morale et politique de contribuer, par l'acte éducatif, à développer la compréhension et le respect mutuels entre les peuples et les groupes culturels et linguistiques »⁵. Il s'agit d'« éduquer et préparer les jeunes pour un destin partagé en tant que futurs citoyens de l'Europe »⁶.

Trente ans plus tard, les programmes en place y ont répondu en partie, et ont souvent été limités dans cette entreprise par l'inadéquation entre les ambitions qui leur étaient conférés et les moyens qui leur ont été attribués, à ces objectifs. Trois millions de jeunes ont pu bénéficier d'Erasmus, les moyens alloués aux programmes de mobilité n'ont cessé de croître, et on a vu s'opérer un élargissement des opportunités de mobilité à une cible toujours plus large de citoyens⁷.

Cependant, si Erasmus et les programmes de mobilité et d'éducation et de formation tout au long de la vie peuvent légitimement être présentés comme des succès, le procès en insuffisance ou en élitisme qui leur est fait est lui aussi fondé. À ce jour, seuls 5% des diplômés universitaires effectuent une mobilité européenne via ce programme ; de même seulement 1% des apprentis européens réalisent un séjour à l'étranger au cours de leur formation. Sans compter la disparité des pourcentages de jeunes ou de travailleurs effectuant une mobilité européenne soutenue par les programmes de mobilités européens en fonction des secteurs d'activité et d'études.⁸

Autant de failles à corriger de toute urgence pour être à la hauteur non seulement des ambitions à l'origine d'Erasmus, mais surtout des défis que les citoyens européens doivent relever dans un monde au sein

5. Ibid.

6. Ibid.

7. Yves Bertoncini, Sofia Fernandes, « Prolonger Erasmus : un nouvel élan pour la mobilité des jeunes en Europe », Policy paper, Institut Jacques Delors, 14 juin 2017

8. Commission européenne, *The history of European cooperation in education and training: Europe in the making – an example*, 2006, p.120

3. Discours à Nantes auprès du Conseil régional, Jacques Delors, 19 mars 1988

4. Discours de Münster, réunion informelle des ministres de l'éducation, 25-26 février 1988, « La contribution de la politique d'éducation à la réalisation du marché unique d'ici 1992 »

duquel l'Union européenne se veut à la fois force d'innovation et garante de valeurs universelles.

3. Le défi de la massification et de la diversification des opportunités de mobilité

Dès le lancement des programmes européens d'éducation et de formation tout au long de la vie, se sont posées des questions qui figurent toujours, 30 ans plus tard, parmi les défis majeurs des initiatives prises par l'Union européenne en la matière.

On l'a vu, la mise en œuvre de ces programmes s'est appuyée sur un soutien enthousiaste de nombreuses institutions de l'enseignement supérieur et de leurs élèves. Dès le départ, il a été plus compliqué d'intéresser et motiver l'ensemble de la jeunesse européenne et notamment les jeunes peu ou pas qualifiés pour une mobilité qui présente souvent d'autres obstacles que la seule contrainte budgétaire. Le processus d'équivalences des diplômes lancé à Bologne, tout comme les opportunités de mobilité, touchent en général les jeunes engagés dans des études supérieures, dans des branches spécifiques, pour lesquels la mobilité est facilitée⁹. Par ailleurs, reste soulevé l'obstacle de la langue, déjà identifié par Jacques Delors, qui soutenait, dès 1988, la nécessité que tout jeune européen puisse parler au moins deux langues européennes¹⁰

De nombreuses initiatives ont vu le jour pour augmenter l'ampleur, la portée et la diversité des opportunités de mobilité offertes aux jeunes : celles proposées par Erasmus+ Jeunesse & sport en sont un bon exemple, mais il s'agit désormais d'aller plus loin et de voir plus grand.

Les États membres de l'UE se sont ainsi donné pour objectif que 20% des diplômés de l'enseignement supérieur effectuent une partie de leurs études à l'étranger à l'horizon 2020¹¹. Toujours dans le domaine du système éducatif formel, le Président Macron a proposé dans son discours de la Sorbonne¹² que l'Europe s'engage à mettre en place un processus d'harmonisation et de reconnaissance mutuelle de diplômes de l'enseignement secondaire ; à créer des universités européennes ; et à permettre à la moitié d'une classe d'âge

d'avoir passé, avant ses 25 ans, au moins six mois dans un autre pays européen.

Quant aux initiatives en dehors du système éducatif formel, les idées foisonnent. L'Institut Jacques Delors a proposé en 2015 la création d'un nouveau programme de mobilité professionnelle - Erasmus Pro - qui permette à un million de jeunes Européens en cinq ans d'acquérir une qualification professionnelle dans un autre pays de l'Union. Les jeunes concernés seraient reçus dans un centre de formation et dans une entreprise dans le pays d'accueil pour une période de deux à trois ans. Cette initiative s'ajouterait aux réformes nationales indispensables pour développer l'apprentissage à l'intérieur de chaque pays, notamment dans le sud de l'Europe, et pourrait voir le jour d'ici à 2020¹³.

Le Président Juncker a quant à lui lancé l'initiative de la mise en place d'un Corps européen de solidarité qui a vocation à rassembler les jeunes citoyens européens qui «pourront se porter volontaires ou travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe»¹⁴.

Ces propositions viennent compléter le corpus déjà existant d'opportunités offertes par le programme Erasmus+. Elles permettent aussi de souligner la nécessité d'augmenter les moyens consacrés à la mobilité de la jeunesse européenne. Un débat là encore débuté dès les années 90, au cours desquelles la Commission Delors a dû mener « une bataille sans fin pour obtenir des sommes dérisoires, avec lesquelles on mobilise cependant des milliers de chercheurs et d'entrepreneurs »¹⁵. Si l'objectif est désormais d'offrir des opportunités toujours plus larges à un public plus vaste, il n'est plus possible de compter uniquement sur la mobilisation de chercheurs, d'entrepreneurs, d'étudiants, ou de recteurs. Il s'agit pour le Conseil européen d'acter le soutien des États membres à une série d'initiatives qui doivent être menées au niveau européen en matière d'éducation et de formation tout au long de l'avis dans l'intérêt de tous.

Toujours au rang des défis pas encore entièrement relevés, déjà en 1988, Jacques Delors souhaitait que les programmes d'éducation et formation tout au long de

9. Yves Bertoncini, Sofia Fernandes, « Prolonger Erasmus : un nouvel élan pour la mobilité des jeunes en Europe », Policy paper, Institut Jacques Delors, 14 juin 2017

10. Colloque *Le Monde*, « L'éducation et la formation au cœur du projet européen », La Sorbonne, 2 mars 1988

11. Ibid.

12. Initiative pour l'Europe – Discours d'Emmanuel Macron pour une Europe souveraine, unie, démocratique, Sorbonne, 26 septembre 2017

13. Jacques Delors et al., « Erasmus Pro : pour un million de jeunes apprentis européens d'ici 2020 », Tribune, Institut Jacques Delors, 12 mai 2015

14. Discours sur l'état de l'Union 2016: *Vers une Europe meilleure - Une Europe qui protège, donne les moyens d'agir et défend*, Strasbourg, 14 septembre 2016. Voir aussi à ce sujet la tribune publiée par Sofia Fernandes, Jérôme Quéré et Claire Versini : « L'Europe et les jeunes forment-ils un couple gagnant ? », *Huffington Post*, 12 décembre 2016

15. Discours à Nantes auprès du Conseil Régional, Jacques Delors, 19 mars 1988

la vie tiennent compte et s'appuient sur le numérique. Trente ans plus tard, le numérique est plus que jamais à mettre au cœur des initiatives en matière d'éducation et de formation européenne afin de cesser d'être à la traîne en la matière¹⁶.

Quelles que soient les opportunités, le plus grand défi reste de susciter l'appétit à la mobilité en Europe. Dès 1993, les candidats au départ le sont plus pour un départ extra-UE que dans l'Union européenne. La mobilité est certes vue comme une opportunité, mais la mobilité européenne charme moins¹⁷. Manque d'exotisme ? Envie d'ailleurs ? Opportunités plus importantes plus loin ? Toujours est-il que l'UE n'attire pas tellement les jeunes qui en sont issus, ce qui souligne là encore la nécessité d'œuvrer à la promotion de l'Europe comme

espace culturel et de valeur, mais aussi comme espace économique prospère et attractif pour motiver toujours plus de jeunes à le parcourir et à y poser les pierres d'une citoyenneté européenne plus mobile.

À l'instar des États-Nations, qui ont su utiliser l'éducation pour créer des identités nationales fortes, l'Union européenne a trouvé dans la mobilité un outil essentiel à la fois à l'avènement du marché intérieur et à la naissance d'un sentiment d'appartenance et de citoyenneté européenne. Il s'agit désormais de permettre au plus grand nombre de bénéficier de ces opportunités afin que la construction européenne puisse s'enrichir des pierres posées par ses citoyens dans tous ses territoires.

16. Paul-Jasper Dittrich, « *Balancing ambition and pragmatism for the digital single market* », Policy Paper, Jacques Delors Institut - Berlin, septembre 2017

17. *La Croix*, « Europe : jeunes sans frontières », n° 33158, 27 mars 1992

Sur les mêmes thèmes...

PROLONGER ERASMUS : UN NOUVEL ÉLAN POUR LA MOBILITÉ DES JEUNES EN EUROPE

Yves Bertoncini, Sofia Fernandes, Policy paper, Institut Jacques Delors, 14 juin 2017

FAIRE DE L'EUROPE SOCIALE UNE RÉALITÉ POUR LES EUROPÉENS

Sofia Fernandes et Frank Vandenbroucke, Tribune, Institut Jacques Delors, 31 mai 2017

LA LIBRE CIRCULATION DES EUROPÉENS - ÉTAT DES LIEUX D'UN DROIT FANTASMÉ

Martina Menghi, Jérôme Quéré et António Vitorino, Étude, Institut Jacques Delors, novembre 2016

OUI, NOUS SOMMES EUROPÉENS !

Jacques Delors et al., Tribune, Institut Jacques Delors, 7 octobre 2016

ERASMUS PRO : POUR UN MILLION DE « JEUNES APPRENTIS EUROPÉENS » D'ICI 2020

Jacques Delors et al., Tribune, Institut Jacques Delors, 12 mai 2015

ERASMUS ET LA MOBILITÉ EUROPÉENNE : UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE

Yves Bertoncini, Tribune, Institut Jacques Delors, 10 octobre 2012

Directeur de la publication : Sébastien Maillard • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © Institut Jacques Delors